

Compte-rendu du Conseil d'école du Jeudi 3 Novembre 2016

❖ Personnes présentes :

- **Ecole :** M^{mes} Yannick GAL (*directrice*), Sophie CHAPPAZ, Blandine AGUESSE, Sandrine TRUCHET, Charline BIR, Céline SERVIA, Sandrine DELAY, Laurie FOLLEAS, Stéphanie CHASSERY, Sonia KALLAL, Nirina ATANGANA (*enseignantes*).
- **Mairie :** M^{mes} Séverine CHOPARD, Olivia SIMEONI et Michelle LANCHE (*élues au conseil municipal*) représentent la mairie.
M^{me} Valérie EUVRAT (*coordinatrice périscolaire*).
- **Parents délégués :** M^{mes} Virginie NAGY, Nathalie REY, Sabine KELLER, Stéphanie HEDIN, Anne-Sophie KELLER, Muriel PARRA-HANNECART, Anne THOBIE et M^{rs} Reda BENBRAHIM EL ANDALOUSSI, Damien BACH.
Delphine DRAPIER et Gwénaél AZRAN-PERRIERE (*parents délégués suppléants invités, non autorisés à s'exprimer*).
- **Sou des Ecoles :** M^{me} Alexandra CHARBONNIER (*Secrétaire du Sou des Ecoles*)
- **Enfants-délégués :**
 - Mila BAUDRION-RAHAL (*classe de CP de Yannick GAL - Laurie FOLLEAS*)
 - Adam LECAQUE (*classe de CP-CE1 de Sonia KALLAL*)
 - Violette ZORITCHAK (*classe de CE1-CE2 de Blandine AGUESSE*)
 - Erin SIMPSON (*classe de CE2-CM1 de Stéphanie CHASSERY*)
 - Anaïs DE ANDRADE (*classe de CM1 de Sophie CHAPPAZ*)
 - Raphaël CHAVANNE (*classe de CM2 de Nirina ATANGANA*)

❖ Personnes excusées :

- M^{me} MATERA (*Inspectrice de l'Education Nationale, en charge de la circonscription de Saint Julien-en-Genevois*).
- M^r Xavier PIN (*Maire*).
- M^{me} Mireille DOMENJOUR (*Adjointe au maire en charge de l'école*).
- M^{me} Brigitte REGAD (*actuellement en arrêt maladie*).

La réunion débute à 18h10.

La directrice souhaite la bienvenue à tous les participants pour ce premier conseil d'école de l'année scolaire 2016-2017.

Un tour de table est proposé pour permettre à chacun de se présenter.

❖ Questions des délégués-élèves :

La parole est donnée aux enfants, afin qu'ils puissent poser leurs questions et repartir ensuite.

Leurs requêtes ont été les suivantes :

✓ Questions / Remarques concernant l'école :

- *Les élèves demandent à ce que le foot n'occupe pas toute la cour de récréation. Ils aimeraient un marquage au sol pour délimiter davantage les espaces de jeux. Ils souhaitent que le planning des coins de jeux dans la cour de récréation soit davantage respecté, car actuellement, les jeux de ballon envahissent beaucoup trop l'espace et il n'y a plus assez de place pour les autres jeux plus calmes...*
 - Un marquage au sol n'est pas envisageable car la cour arrive malheureusement à saturation au niveau des tracés au sol...
Les enseignantes proposent de mettre des petits plots à disposition des enfants, afin que ceux-ci puissent mieux délimiter / séparer les espaces de jeux dans la cour.
Les maîtresses seront aussi plus vigilantes sur le respect des plannings et elles veilleront à ce que les jeux de ballon ne mobilisent pas toute la cour de récréation.
Parallèlement à cela, une réflexion sera menée par l'équipe enseignante pour établir un autre planning d'utilisation de la cour. Il est notamment envisagé de mettre en place des « *jours sans foot* », pour favoriser la mise en place d'autres jeux collectifs.
- *Les élèves suggèrent que le planning de la cour de récréation soit modifié, afin qu'un endroit spécifique soit attribué pour jouer avec les cerceaux.*
 - Les maîtresses vont revoir le planning d'organisation des jeux de cour pour l'adapter à la mise à disposition des nouveaux jeux de cour.
- *Les élèves proposent de mettre en place un projet jardinage en élémentaire.*
 - Ce type de projet est programmé pour la maternelle au printemps. Il est donc tout à fait possible de le proposer aussi aux classes d'élémentaire.
- *Les enfants souhaiteraient qu'une chorale soit mise en place au sein de l'école.*
 - Les enseignantes trouvent la proposition intéressante et informent les délégués qu'elles y réfléchissent depuis l'an dernier, car cette idée avait déjà été soulevée lors du dernier conseil d'école en 2015-2016.
Pour essayer de concrétiser ce projet avec les enfants, les maîtresses annoncent qu'elles se sont inscrites à une formation qui aura lieu au printemps. Suite à cela, elles verront ce qu'il est possible de proposer aux élèves.
- *Les élèves demandent à ce que davantage de sorties scolaires puissent être proposées aux enfants.*
 - Les enseignantes souhaiteraient elles aussi pouvoir réaliser davantage de projets. Malheureusement, les sorties scolaires et activités mises en place dépendent de la subvention que le Sou des Ecoles peut allouer annuellement à l'école. Le montant de la subvention versée à l'école est quant à lui tributaire des résultats des actions organisées par le Sou et de l'investissement de ses membres dans les différentes manifestations mises en place. Pour cette année, la somme versée est supérieure à celle de l'an dernier. Cela permettra donc plus d'activités. Les enseignantes tiennent à remercier vivement le Sou des Ecoles pour son soutien dans la réalisation de leurs différents projets.
- *Les élèves aimeraient qu'une course d'orientation géante leur soit proposée.*
 - M^{me} CHARBONNIER présente aux enfants le projet de course d'orientation que le Sou des Ecoles souhaiterait organiser début juin.
Ce projet sera travaillé en amont dans les classes, grâce à la mise en place d'un cycle « *Orientation* » qui permettra de préparer les élèves à cette manifestation.
- *Les enfants regrettent de ne pas avoir de bibliothèque dans l'école ou la possibilité d'en fréquenter une régulièrement.*
 - Ce n'est pas la première fois que ce problème est soulevé en Conseil d'Ecole.
Or dans l'école, il n'y a malheureusement plus aucune salle de libre pour permettre la mise en place d'une bibliothèque...
L'option de la garderie est évoquée, mais la forme de la salle et sa taille ne permettent pas l'installation de rayonnages et d'un stock de livres suffisamment important pour l'ensemble des dix classes.

L'an dernier, face à ces obstacles, la directrice avait déjà contacté toutes les bibliothèques des villages voisins pour voir s'il était possible d'accueillir les classes de l'école. Malheureusement, ces bibliothèques étaient complètes car elles accueilleraient déjà toutes les classes de leur village...

Des démarches avaient aussi été faites pour voir s'il était possible de bénéficier des services du bibliobus. Or ce service n'existe plus...

M^{me} GAL a réitéré sa demande cette année, mais les réponses des bibliothèques voisines ont à nouveau été négatives...

Pour pouvoir répondre favorablement à la demande des enfants, il faudrait donc envisager de créer une association qui gérerait un fond de livres.

La mairie va étudier le problème et réfléchir à une solution. Elle annonce aussi que des boîtes à livres vont être mises en place dans le village.

- *Différents problèmes matériels ont été soulevés par les enfants et traités en réunion des délégués : réparer les cerceaux endommagés, graisser les portes trop bruyantes dans certaines classes, remettre des craies dans les caisses de récréation, mettre les diabolos à disposition, aller chercher tous les jeux passés derrière le muret de la cour de récréation...*

➤ Ces problèmes ont été résolus pendant les vacances.

✓ Questions / Remarques concernant la mairie :

- *Les délégués soulèvent différents problèmes relatifs au matériel à disposition pendant la récréation de la cantine.*
 - *Les ballons de basket ont besoin d'être regonflés.*
 - *Les ballons de basket « durs » font très mal quand les enfants les reçoivent dans le visage...*
 - *Les enfants souhaiteraient que les ballons en mousse abîmés soient remplacés et qu'il y en ait plus à leur disposition, car il y a beaucoup de conflits pour les utiliser...*
 - *Les élèves demandent s'il serait possible d'avoir des cordes à sauter.*

➤ Valérie rappelle que le matériel donné doit absolument être plus respecté car les ballons en mousse actuels sont vraiment en très mauvais état, alors qu'ils ont été changés il n'y pas si longtemps !! Un réassort de matériel est prévu. Il faut toutefois que les enfants se montrent bien plus vigilants et respectueux du matériel !!

Les deux cours de récréation ont été mises à disposition des enfants sur le temps de cantine pour justement permettre d'avoir les jeux calmes d'un côté et les jeux de ballons de l'autre, et ainsi solutionner les conflits. Il est difficile d'en faire plus..., mais Valérie et ses collègues tâcheront d'être plus vigilantes quant à l'utilisation des ballons de basket.
- *Les enfants suggèrent d'avoir plus de menus spéciaux et d'animations à la cantine (barbecue, frites, semaine du goût...).*
 - Valérie rappelle que c'est la société de restauration qui décide des animations et en gère la fréquence. Il est cependant possible de leur faire remonter cette demande, notamment pour la semaine du goût.
- *Les élèves demandent s'il serait possible de mettre des pots d'eau avec un bec verseur pour se servir à la cantine.*
 - Les pots en inox ne seront pas changés. Les petits sont servis par les personnes encadrantes. Les grands peuvent servir les petits pour éviter les accidents d'éclaboussures ou les débordements.
- *Les délégués proposent de décorer les murs de la cantine, car la cantine est toute blanche et toute triste...*
 - Il pourrait être envisageable de faire régulièrement des dessins par thème et de les afficher dans la cantine pour l'égayer. Il faut cependant en rediscuter avec l'équipe de cantine.
- *Les enfants aimeraient que le signal qui indique qu'il faut se ranger et monter manger à la cantine soit beaucoup plus clair.*
 - Valérie a elle aussi remarqué que ce n'était pas très clair au niveau des repères car il y a un battement d'environ 15 minutes entre les deux services (dû notamment aux pauses des ATSEM), et ce temps de latence peut varier d'un jour à l'autre...

L'équipe de cantine va tenter de clarifier les choses et de les rendre plus explicites pour les enfants.

- *Les délégués souhaiteraient qu'il y ait plus de dialogue possible avec le personnel en charge de la surveillance quand il y a des conflits à régler sur le temps de cantine. Selon eux, les punitions tombent trop vite et il n'y a pas assez de communication.*
 - Les membres de l'équipe de cantine en reparleront entre elles et seront plus vigilantes.
 - Valérie invite aussi les enfants à s'adresser à différentes personnes si les réponses obtenues de la part de certaines ne leur semblent pas satisfaisantes.
- *Les élèves font remarquer que la cour de récréation n'est pas toujours très propre. Beaucoup de papiers de goûters traînent par terre. Ils demandent à ce que ces papiers, qui correspondent aux goûters qui ont lieu avant l'étude, soient ramassés régulièrement.*
 - Cette demande est justifiée et sera transmise aux personnes en charge de l'étude pour les alerter de ce problème.
- *Les enfants soulèvent le problème du manque d'insonorisation dans le préfabriqué. C'est très gênant, notamment en cas de pluie car cela couvre la voix de la maîtresse...*
 - La mairie se renseignera pour voir s'il existe des techniques pour permettre une meilleure isolation.
- *Raphaël, délégué de la classe de CM2, soulève différentes problématiques liées à sa classe :*
 - *L'installation d'un banc dans la cour de récréation des CM2 serait appréciable car les enfants n'ont pas d'endroit pour s'asseoir, notamment en cas de pluie.*
 - *Il serait bien de raccourcir le temps de la sonnerie dans la classe.*
 - *Il serait souhaitable de mettre un grillage plus haut dans la cour de récréation des CM2 pour permettre aux enfants de jouer au foot et accroître leur sécurité.*
La maîtresse note elle aussi que la hauteur actuelle des grillages ne permet pas d'assurer une sécurité optimale. Les enfants peuvent notamment être très facilement abordés et interpellés par les passants. Un intrus pourrait aussi s'introduire dans la cour sans aucune difficulté. Cela inquiète vivement l'enseignante.
 - *Le panneau STOP placé dans la cour de récréation pose des problèmes de sécurité.*
 - *Il manque des stores dans la classe. En effet, le soleil gêne le travail des enfants : éblouissement, gêne pour voir ce qui est projeté au tableau, nécessité de changer de place pour éviter le reflet du soleil...*
 - *Il est nécessaire d'avoir une sonnerie qui prévienne la maîtresse de CM2 des personnes qui sont au portail.*

Les réponses de la mairie ont été les suivantes :

- En ce qui concerne les grillages, il n'y a pas de hauteur minimum obligatoire.
- Pour les jeux de ballons, il faut envisager d'aller faire les récréations sur le stade.
Cette proposition a déjà été mise en place par l'enseignante, qui alterne entre des récréations sur le stade et dans la cour, pour permettre aux enfants de pouvoir pratiquer des jeux de ballons.
- Au sujet des stores, c'est un équipement effectivement nécessaire. La mairie va relancer les choses et faire le nécessaire pour que la classe puisse en être équipée rapidement.
- Le problème de la sonnette au portail va être rediscuté. Cela pose effectivement des questions de sécurité. L'enseignante de la classe fait remarquer qu'elle n'a actuellement aucun moyen d'entendre, ni de voir les personnes qui sont au portail, ce qui est très gênant pour gérer les retardataires ou les sorties anticipées de certains enfants.
- *Les enfants demandent à ce que les horaires ne soient pas changés chaque année car il est difficile pour eux de s'adapter chaque année à des nouveaux horaires. Ils ont du mal à se repérer...*
 - Valérie concède que ces changements peuvent être perturbants, tant pour les grands que pour les petits.
La mairie tentera de maintenir les horaires tels qu'ils sont. Cependant, il faut savoir qu'elle doit tenir compte de diverses contraintes, qui peuvent parfois nécessiter des changements d'horaires.
- *Les délégués font remonter une demande partagée par un certain nombre d'enfants de l'école, qui souhaiteraient revenir au fonctionnement des TAP de l'an dernier (des activités tous les jours et non deux fois par semaine).*
 - L'organisation des TAP est un casse-tête pour la mairie.
Il est plus facile de trouver des intervenants qui restent deux jours sur une longue durée.
Il y a aussi plus de groupes à gérer cette année, cela demande donc plus d'intervenants pour répondre aux besoins journaliers des TAP.
A noter aussi que la mairie a mis en place davantage d'activités cette année.

❖ Présentation de l'école, des effectifs, de l'équipe pédagogique :

□ Présentation générale de l'école et des effectifs :

Cette année, le groupe scolaire accueille **255 élèves**. Ces élèves sont répartis en **10 classes** : 4 classes en maternelle et 6 classes en élémentaire. Soit **101 élèves en maternelle** et **154 en élémentaire**.

Une vingtaine de nouveaux élèves ont intégré l'école à la rentrée cette année.

L'école s'est agrandie : une ouverture de classe a été octroyée en juin dernier. Il y a donc désormais **6 classes d'élémentaire**.

Les enseignantes ont essayé de faire un maximum de simples niveaux, mais compte-tenus des effectifs, elles n'ont pas d'autre choix que d'avoir des classes à double niveau. Cependant, pour que les enfants se retrouvent régulièrement avec les autres élèves de leur classe d'âge, elles mettent en place des décloisonnements.

Par ailleurs, une nouvelle classe a été créée dans les bâtiments de l'ancienne école. Une salle a été totalement rénovée et équipée pendant l'été pour pouvoir y installer la classe de CM2. Les élèves de CM2 se sentent très bien dans ce bâtiment. Ils apprécient d'avoir leur cour de récréation et d'être autonomes. Ils viennent aussi régulièrement dans l'école pour partager des récréations avec leurs camarades et faire du sport / de l'informatique. Ils ne se sentent pas du tout mis à l'écart.

□ Tour d'horizon des classes et de leur composition :

⇒ COTE MATERNELLE :

- **PS-MS 1 :** classe de **Sandrine DELAY**, 25 élèves (10 PS et 15 MS). M^{me} DELAY travaille à temps complet.
- **PS-MS 2 :** classe de **Céline SERVIA** et **Laurie FOLLEAS**, 26 élèves (12 PS et 14 MS). M^{me} SERVIA travaille à 75%, elle ne travaille donc pas le vendredi et le mercredi une fois sur deux. Elle est complétée par **Laurie FOLLEAS** ces jours-là.
- **PS-GS :** classe de **Sandrine TRUCHET** et **Charline BIR**, 25 élèves, (6 PS et 19 GS). M^{me} TRUCHET travaille à 50%, elle ne travaille donc pas le lundi et le mardi, ainsi que le mercredi une fois sur deux. La classe est prise en charge par **Charline BIR** ces jours-là.
- **MS-GS :** classe de **Brigitte REGAD**, 25 élèves (9 MS et 16 GS). M^{me} REGAD travaille à temps complet.

◆ Chaque enseignante de maternelle est aidée par une **ATSEM**. Cette personne est là pour aider à la gestion des tâches quotidiennes, ainsi qu'à la préparation et à la réalisation des différentes activités / des différents ateliers de la classe.

Dans l'école, l'équipe enseignante dispose d'un poste d'ATSEM à temps complet pour chacune des 4 classes de maternelle.

- * **Sabrina GUICHON** est affectée à la classe de PS-MS de Sandrine DELAY.
- * **Christelle BUSSAT** est rattachée à la classe de PS-MS de Céline SERVIA.
- * **Cathy MONTEL** est affectée à la classe de PS-GS de Sandrine TRUCHET.
- * **Marie BAL** est rattachée à la classe de MS-GS de Brigitte REGAD. Marie BAL est arrivée sur l'école à la rentrée.

◆ Cette année encore, l'école accueille **Elisa MUSSIER**, une stagiaire de **CAP Petite Enfance**, qui sera de nouveau présente dans l'école toute l'année. Elisa est encadrée et accompagnée par Sabrina GUICHON, son maître de stage, et par l'ensemble de l'équipe enseignante de maternelle.

Elisa alterne entre des semaines de stage à l'école et des semaines de formation au CFA.

Elisa change de classe régulièrement, ce qui lui permet de découvrir des façons de fonctionner différentes et d'apporter son aide aux différentes maîtresses tout au long de l'année.

Elle a commencé l'année avec **Brigitte REGAD** et effectuera cette seconde période dans la classe de **Céline SERVIA**, avant de partir en stage dans une crèche. A son retour de stage, elle sera affectée dans la classe de **Sandrine TRUCHET**. Elle terminera l'année avec **Sandrine DELAY**.

◆ Par ailleurs, tout au long du mois de mars, l'école prendra en charge une autre stagiaire (**Emilie DUCLOS**). C'est une stagiaire de **Terminale BAC PRO ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne)**.

Elle sera rattachée à la classe de **PS-MS de Sandrine DELAY**, pour une durée de 2 semaines (du 6/03/17 au 17/03/17).

Puis elle sera affectée à la classe de **PS-MS de Céline SERVIA**, pour une durée de 2 semaines (du 20/03/17 au 31/03/17).

⇒ COTE ELEMENTAIRE :

➤ **CP :** classe de **Yannick GAL** et **Laurie FOLLEAS**, 25 élèves.

Directrice d'une école à 10 classes, M^{me} GAL a droit à une demi-décharge pour assurer une partie des tâches de direction. Cette année, elle est donc à mi-temps en classe et à mi-temps au bureau.

Elle est déchargée de sa classe le lundi, le mardi et un mercredi sur deux. La classe est alors gérée par **Laurie FOLLEAS**.

Laurie FOLLEAS travaille à temps complet sur l'école.

Elle assure les décharges de M^{mes} **SERVIA**, **CHAPPAZ**, et **GAL**.

- Elle prend en charge la classe de CP en début de semaine.
- Elle est dans la classe de M^{me} **CHAPPAZ** le jeudi.
- Elle assure la décharge de M^{me} **SERVIA** le vendredi, ainsi qu'un mercredi sur deux.

➤ **CP- CE1 :** classe de **Sonia KALLAL**, 26 élèves (9 CP et 17 CE1). M^{me} KALLAL est arrivée dans l'école cette année et travaille à temps complet.

➤ **CE1-CE2 :** classe de **Blandine AGUESSE**, 25 élèves (15 CE1 et 10 CE2). M^{me} AGUESSE travaille à temps complet.

➤ **CE2-CM1 :** classe de **Stéphanie CHASSERY**, 25 élèves (21 CE2 et 4 CM1).

M^{me} CHASSERY remplace M^{me} MAZOYER, actuellement en congé maternité. M^{me} CHASSERY travaille à temps complet.

➤ **CM1 :** classe de **Sophie CHAPPAZ** et **Laurie FOLLEAS**, 25 élèves (25 CM1).

M^{me} CHAPPAZ travaille à 75%, elle ne travaille pas le jeudi. Elle est complétée ce jour-là par **Laurie FOLLEAS**.

➤ **CM2 :** classe de **Nirina ATANGANA**, 28 élèves.

M^{me} ATANGANA est arrivée dans l'école cette année et travaille à temps complet.

12 enseignantes travaillent sur l'école pour gérer les 255 élèves du groupe scolaire.

❖ Présentation de Mylène CLAUSIER, aide administrative :

Depuis Octobre 2013, **un poste d'aide administrative** a été attribué à l'école. C'est un poste sous contrat CUI (*Contrat Unique d'Insertion*), de 20 heures par semaine, et qui n'est malheureusement renouvelable qu'une seule fois.

(Pour rappel, les CUI font partie des mesures mises en place par le gouvernement à la rentrée 2013 pour réduire le chômage. Un certain nombre de CUI ont été rattachés à l'Education Nationale, notamment sous la forme d'aide administrative (EVS) ou d'AVS (aide auprès des élèves à besoins particuliers (élèves handicapés / élèves dyslexiques...)).

Les personnes titulaires d'un CUI sont recrutées par le biais de Pôle Emploi. Tout directeur ayant droit à un poste d'aide administrative doit déposer une offre d'emploi auprès de Pôle Emploi. Pôle Emploi diffuse ensuite une annonce et envoie les candidats aux directeurs. Les directeurs organisent ensuite des entretiens pour trouver la personne qui correspondra le mieux au poste. **Les contrats CUI ne sont renouvelables qu'une fois et ne sont que de 20 heures par semaine**. Le but étant d'aider les personnes en recherche d'emploi à réintégrer le marché du travail, à diversifier leurs compétences, et à découvrir un autre travail.

N'ayant plus droit aux services de M^{me} ALBERTO, mais toujours droit à un poste d'aide administrative compte-tenu du nombre de classes de l'école, une nouvelle personne a été recrutée l'an dernier : **Mylène CLAUSIER**. Elle a pris ses fonctions *Lundi 2 Novembre 2015*.

Fin juin, un dossier pour demander la reconduction de son contrat a été élaboré. La demande a été acceptée. M^{me} CLAUSIER sera donc aux côtés des enseignantes *jusqu'au 30 juin 2017*. Mais elle ne pourra ensuite plus être reconduite sur ce poste.

L'an prochain, il faudra donc mener une nouvelle campagne de recrutement pour trouver une nouvelle personne, la former...

M^{me} CLAUSIER est présente à l'école *de 8h15 à 12h00 tous les matins* et *deux après-midi par semaine (le mardi et le jeudi) de 13h30 à 16h30. Elle ne travaille pas le mercredi*.

Ses horaires sont modulables, son emploi du temps est adapté aux besoins de l'école.

M^{me} CLAUSIER est là pour assurer différents types de tâches : des tâches administratives, mais aussi des tâches matérielles. Elle peut aussi intervenir en renfort dans les classes pour apporter une aide ponctuelle à des moments précis et dans un cadre limité.

❖ Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

- *Nombre d'inscrits :* 373
- *Nombre de votants :* 144
- *Nombre de bulletins blancs ou nuls :* 29
- *Nombre de suffrages exprimés :* 115
- *Taux de participation :* 38,61%

- **Cette année encore, très peu de parents se sont mobilisés pour voter**, ceci malgré tous les efforts de communication faits pour expliquer le rôle des parents-délégués, expliciter et clarifier au maximum les consignes de vote à respecter et optimiser la bonne transmission des informations.
- Comme chaque année, il n'a pas été simple de trouver des candidats pour compléter la liste... La Directrice remercie vivement les parents qui s'investissent dans cette mission. **Elle rappelle que leur rôle est très important dans la vie de l'école.**
- **Même s'il n'y a qu'une seule liste, voter est un geste pourtant très important. Cela permet d'apporter une réelle marque de soutien aux parents qui font la démarche de s'investir dans ce rôle. Cela permet de les encourager.**
- Ces élections demandent **un gros travail préparatoire, il est vraiment regrettable de ne pas avoir plus de retour de la part des parents.**

❖ **Le règlement intérieur :**

L'équipe enseignante se charge de faire une lecture intégrale du règlement intérieur de l'école pour l'ensemble des membres du conseil d'école.

Cette année, les principales modifications apportées au règlement intérieur de l'école concernent *la modification des horaires et le respect des consignes de sécurité* (stationnement totalement interdit devant l'école / entrées et sorties de classe règlementées...) Suite à la présentation de la nouvelle version du règlement, aucune modification n'est apportée au texte proposé par l'équipe enseignante.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Le règlement passera dans chaque famille pour y être lu et signé dans les jours à venir.

❖ **Le projet d'école :**

Le précédent projet d'école avait été réécrit en 2013, suite à l'évaluation d'école dont l'équipe enseignante avait bénéficié en novembre 2013. Il avait été mis en application ces trois dernières années.

Il faut savoir qu'un projet d'école est écrit et mis en place pour trois ans. Le précédent projet d'école s'est donc terminé en juin 2016.

Cette année, l'équipe enseignante doit donc faire le point sur l'ancien projet d'école et préparer le nouveau, qui sera ensuite voté et adopté pour une nouvelle période de trois ans.

Le projet d'école **sert de point d'appui aux maîtresses pour travailler en équipe et auprès des élèves.**

Il fédère tout le travail qui est fait à l'école avec les élèves. Il est donc **propre à chaque école** et **reflète la réalité et les besoins spécifiques de chaque école**, même si des orientations académiques communes sont imposées aux écoles.

Il faut donc savoir que **tout le travail mené à l'école est très cadré et normé** : il se fait à la fois en référence aux programmes, au socle commun et au projet d'école.

Le projet d'école est écrit :

- en respectant le cadre de travail que fournit le DASEN (= le Directeur Académique). Ce cadre de travail **fixe des domaines et des orientations précises** dans lesquels les équipes enseignantes doivent engager des actions plus spécifiques pendant une période donnée.
- en respectant :
 - ❖ *les programmes* (A noter que de nouveaux programmes sont appliqués en élémentaire depuis la rentrée.)
 - ❖ *le socle commun de compétences*, qui définit les compétences de bases qui doivent impérativement être maîtrisées en fin de scolarité obligatoire. (Il y a 3 paliers à valider pour acquérir ce socle : un au CE1, un au CM2 et un au collège.)
- en prenant appui sur *l'analyse de la réalité du terrain* : analyse des points forts, des faiblesses et des besoins rencontrés chez les élèves / dans l'école.

Le projet d'école doit donc être un subtil mélange entre le cadre institutionnel défini et fixé par les directives académiques, qui donnent des orientations communes à toutes les écoles de l'académie, et la réalité spécifique du terrain propre à chaque école.

Pour les enseignantes, l'enjeu de la mise en place d'un nouveau projet d'école est de voir comment appliquer / adapter les demandes institutionnelles à la réalité de l'école.

Le projet d'école définit donc les grandes orientations qui sont données au travail fait à l'école, ainsi que les priorités que les enseignantes doivent se fixer pour permettre à leurs élèves d'atteindre les objectifs visés à la fois par les programmes, le socle commun et les directives académiques.

Le projet d'école est la clé de voute du fonctionnement d'une école. C'est lui qui régit toutes les actions, tous les projets, toutes les activités menés avec les élèves.

La réécriture d'un projet d'école passe par plusieurs étapes :

- 1) Dresser le bilan des actions menées avec l'ancien projet d'école = Evaluation de l'ancien projet d'école par rapport aux objectifs fixés il y a trois ans (*Quels sont les objectifs atteints ? Quels sont ceux pour lesquels il reste du travail ? Les actions choisies ont-elles eu l'effet escompté ?*)
- 2) Nouvelle analyse du terrain et des besoins spécifiques de l'école / des élèves, au regard des priorités fixées pour l'ensemble des écoles de l'académie.
- 3) Définition des nouveaux axes et objectifs de travail, en référence au cadre institutionnel fourni.
Le projet d'école 2016-2019 doit s'articuler autour de **4 volets définis pour l'ensemble des écoles de l'Académie.**
Chaque école doit donc s'approprier ces 4 volets et voir comment elle les met en application dans son école, en fonction des besoins et des spécificités de ses élèves.
- 4) Présentation d'une première mouture / d'un premier jet du projet d'école lors du premier Conseil d'Ecole.
- 5) Préparation du projet d'école sur l'application Portfolio (Le Portfolio est l'application qui gère les projets d'école de toute l'académie). Chaque école rédige son projet d'école dans cette application, et le tient à jour régulièrement par rapport aux actions choisies et menées. Cette application permet au DASEN de suivre la vie de chaque école.
- 6) Présentation et envoi du projet d'école à M^{me} l'Inspectrice, qui en prend connaissance, et valide ou non le projet proposé.
Il peut y avoir des allers-retours entre l'IEN et l'école entre décembre et février si le projet d'école nécessite d'être revu, retravaillé et corrigé à la demande de l'IEN.
- 7) Une fois que le projet d'école a reçu l'aval de M^{me} MATERA, il est définitivement voté et adopté au second (voir au troisième) conseil d'école et est ensuite mis en place pour une durée de trois ans.
Toutes les actions qui seront menées à l'école dans les trois années à venir seront donc faites par rapport aux nouveaux axes de travail du nouveau projet d'école.

⇒ Présentation des grands axes du futur projet d'école :

Ceci n'est qu'un état des lieux des réflexions menées depuis plusieurs semaines par l'équipe enseignante. Il ne s'agit pas encore du projet d'école définitivement retenu et élaboré.

➤ VOLET 1 : Amélioration des résultats des élèves au regard des compétences du socle commun.

* Actions envisagées en FRANÇAIS :

- Harmonisation des progressions de cycle et des systèmes de codage de correction en production d'écrit et en dictée.
- Harmonisation du système de codage d'analyse grammaticale (*nature et fonction*) pour rendre plus explicite l'étude de la langue.
- Mise en place d'outils communs qui suivent les élèves sur le cycle, pour favoriser la mise en place du parcours de l'élève. En élémentaire : *cahier de littérature, cahier de production d'écrit, classeur-outils de leçons, classeur de littérature par niveau*. En maternelle : *classeur des lettres et des chiffres de la MS à la GS, dictionnaire des mots vus et appris lors de l'étude des albums*.
- Améliorer la compréhension en lecture.
- Développer le langage oral : développer des situations stimulantes et motivantes permettant aux élèves de s'exprimer plus facilement.
- Favoriser les productions d'écrits et leur donner du sens.
- ...

* Actions envisagées en MATHÉMATIQUES :

- Harmonisation des progressions de cycle et mise en place d'une méthodologie commune utilisée en résolution de problèmes.
- Favoriser la mise en place de situations-problèmes pour aider les élèves à rentrer davantage dans une démarche de recherche et à être plus actifs et plus responsables de leur démarche.
Valoriser la posture de chercheur.
Amener les élèves à se rendre compte qu'il est possible de résoudre un problème sans avoir toujours la solution experte. Les pousser à davantage essayer / chercher / ne pas se bloquer si on ne trouve pas la solution immédiatement. Les aider à prendre conscience qu'un même problème peut être résolu de différentes façons.

- Favoriser la manipulation par la mise en place d'ateliers de jeux mathématiques et de rallyes-problèmes. Utiliser le jeu pour développer les capacités de raisonnement et de logique des élèves et permettre ainsi une meilleure appropriation des notions.
- Développer un comportement d'analyse, de réflexion et de réinvestissement suite aux démarches testées, aux difficultés rencontrées et aux solutions apportées face aux situations-problèmes rencontrées (emmener les élèves dans des processus de métacognition).
- ...

➤ VOLET 2 : Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé).

* Actions envisagées :

- Poursuivre la mise en place du parcours culturel de la PS au CM2 : mise en place d'un cahier de parcours culturel en élémentaire (qui suit l'élève du CP au CM2), et d'un classeur en maternelle pour lister les artistes travaillés.
- Renforcer la place des TUIC dans les différentes matières d'enseignement.
- Renforcer la place de l'art et la découverte d'œuvres artistiques.
- Faire découvrir de nouvelles pratiques artistiques aux élèves (opéra / chorale...).
- Mettre en place des projets artistiques communs (d'école ou de cycle).
- Sensibiliser davantage les élèves à la solidarité (mise en place d'actions diverses au cours de l'année).
- Poursuivre l'éducation au respect de l'environnement (en lien avec les interventions du Sidafé).
- Mettre en place davantage d'actions de prévention de la santé : les dents (CP), la Croix Rouge (validation de la PSC1 pour les élèves de CM), intervention de l'infirmière scolaire sur la puberté (CM2), intervention de la Gendarmerie pour l'APER, sensibilisation des enfants aux dangers d'internet, exposition de la MAIF sur les dangers domestiques...
- ...

➤ VOLET 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive (Elèves à besoins particuliers).

* Actions envisagées :

- Mise en place de davantage de tutorats au sein des classes.
- Varier les formes de travail (travail en collectif / en individuel / par deux...).
- Adapter l'emploi du temps en tenant compte au mieux du rythme de l'enfant.
- Varier davantage les activités et les formes d'activités.
- Mise en place d'outils d'école et / ou de cycle pour un meilleur suivi et un meilleur repérage des enfants en difficulté : *système commun de codage pour les corrections de dictées et de productions d'écrit, système commun de codage d'analyse grammaticale, cahiers communs (pour les leçons de maths et français / la littérature / la production d'écrit), système commun de présentation des cahiers (place de la date, utilisation de la marge...)*
- Utiliser les APC comme remédiation + anticipation des difficultés.
- Valoriser les enfants en difficulté dans les domaines dans lesquels ils réussissent pour les stimuler et les aider à ne pas perdre confiance en eux.
- Sur-stimuler les enfants en difficulté.
- Renforcer le lien entre les cycles et le travail commun au sein des cycles.
- Harmoniser les pratiques / Mise en place de préparations en commun.
- Développer un comportement d'analyse, de réflexion = emmener les élèves dans des processus de métacognition.
- Poursuivre la coopération avec le RASED pour le suivi des enfants en difficulté.
- Poursuivre la collecte des informations et des bilans nécessaires au bon suivi des enfants en difficulté. Alimenter régulièrement le classeur de suivi des enfants en difficulté.
- ...

➤ VOLET 4 : Vie scolaire (Relation avec les familles, communication, partenariats).

* Actions envisagées :

- Alimentation régulière du site internet de l'école pour aider les familles à s'investir davantage dans la vie de l'école et à mieux se rendre compte de ce qu'il s'y passe et s'y fait.
- Elections des délégués-élèves qui participent au Conseil d'Ecole.
Réunions régulières des délégués pour préparer le Conseil d'Ecole.
Mise en place de conseils de classe pour préparer les réunions des délégués et faire un retour sur les conseils d'école.

- Développer le partenariat avec le Sou des Ecoles.
- Renforcer la communication avec les familles en utilisant les mailing listes.
- Mise en place d'un cahier de liaison commun.
- Mise en place d'un livret scolaire numérique commun en élémentaire (avec le logiciel Livreval).
- Uniformisation du système d'évaluation par cycle.
- ...

❖ Les projets d'école et de classe :

□ Les projets d'école :

➤ Intervention de l'association « Terre des Hommes » :

Comme chaque année depuis trois ans, l'association « *Terre des Hommes* » est intervenue *lundi 26 septembre* pour présenter son action et sensibiliser les élèves à la vie des enfants et des jeunes défavorisés.

Chaque année, cette association choisit de mettre à l'honneur un pays / une région du monde différente, afin de faire prendre conscience aux élèves de la vie que peuvent avoir les autres enfants à travers le monde. Cette année la Colombie et de l'Amérique du Sud étaient mises à l'honneur.

Les enseignantes trouvent que c'est une belle action de solidarité, c'est pourquoi elles ont choisi de la soutenir. Les enfants y sont très réceptifs et sensibles. Cela permet de les ouvrir sur le monde extérieur et de les aider à se rendre compte de la réalité qui les entoure.

- ◆ Les classes de CP et CP- CE1 ont bénéficié d'une intervention d'une trentaine de minutes, qui s'appuyait sur un conte.
- ◆ Pour les classes de CE1-CE2, CE2-CM1, CM1 et CM2, cette intervention a duré 45 minutes. Les enfants ont visionné un diaporama, qui a donné lieu ensuite à un débat.

Ce projet a abouti à la « Marche de l'Espoir » du *Dimanche 16 Octobre (sur le Quai du Mont Blanc à Genève)*, à laquelle chaque élève a pu se rendre librement.

L'argent récolté lors de cette marche a permis d'aider le pays parrainé à mettre en œuvre des actions en faveur de ses enfants.

➤ La semaine du Goût :

- Du 10 au 14 octobre derniers a eu lieu la traditionnelle « *Semaine du Goût* ».

Dans ce cadre, les maîtresses d'élémentaire ont sollicité l'association « *AFT'Alp* » (*Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes*), qui est intervenue dans l'école les *jeudi 13 octobre* et *vendredi 14 octobre* au matin, afin de sensibiliser les enfants d'élémentaire au goût, à l'environnement, ainsi qu'à la culture et au patrimoine local.

Ainsi, chaque classe élémentaire a participé à une animation d'une durée d'une heure, intitulée « La ronde des 5 sens ».

Cet atelier a permis aux enfants de découvrir le cycle du fromage (de la vache à l'assiette), les 5 sens (avec des travaux pratiques sur le goût et l'odorat), les 7 fromages traditionnels de Savoie et leur territoire.

Une petite dégustation a clôturé cet atelier.

- ◆ Les classes de CP, CP- CE1 et CE1-CE2 ont bénéficié de cette intervention le jeudi 13 octobre.
- ◆ Pour les classes de CE2-CM1, CM1 et CM2, cette animation a eu lieu le vendredi 14 octobre.

Cette animation a été réalisée par une agricultrice locale venant de la commune de Jonzier-Epagny.

- Quant aux enfants de maternelle, ils ont fait un tour du monde des saveurs, en dégustant de délicieux petits-déjeuners composés de spécialités en provenance de différents pays.

Les enseignantes de maternelle avaient fait appel aux parents qui ont bien joué le jeu et ont préparé de succulents plats traditionnels tout au long de la semaine. Ce projet a rencontré un vif succès et a même été prolongé jusqu'aux vacances.

La diversité culturelle de l'école a permis aux enfants de découvrir un nombre de pays assez conséquent.

➤ Projet « Ecole et Cinéma » :

Les enseignantes ont choisi de reconduire cette année encore le projet « Ecole et Cinéma », pour toutes les classes de l'école.

Objectif : en lien avec le projet d'école, il s'agit de développer une culture commune et de faire découvrir aux enfants des œuvres de référence du patrimoine, que les enfants n'ont pas forcément l'occasion de voir avec leurs parents.

Les enfants iront voir 3 films dans l'année (un par trimestre), au cinéma « *Rouge et Noir* » de Saint Julien-en-Genevois.

Pour pouvoir participer à ce programme, il faut payer une adhésion de 80€, qui a été totalement prise en charge par la COOP cette année encore.

Quant au transport en car, il est totalement financé par la Mairie.

Pour le 1^{er} trimestre, les enfants iront découvrir les films suivants :

- Mardi 15 Novembre : « **Porco Rosso** » (film d'animation d'Hayao Miyazaki, d'une durée d'1h33) pour les enfants de CE1-CE2 / CE2-CM1 / CM1 / CM2.
Dans l'entre-deux-guerres, quelque part en Italie, Marco, un pilote solitaire, vit retranché sur une île déserte. Ce dernier subit un mauvais sort qui le transforme en cochon. Pourtant, à bord de son splendide hydravion rouge, il vient en aide aux personnes en difficulté...
- Jeudi 17 Novembre : « **La petite fabrique du monde** » (programme de 6 courts-métrages d'animation) pour les 4 classes de maternelle, les CP, les CP-CE1.
La petite fabrique du monde est un programme ludique de 43 minutes, qui aborde les choses du monde sous un angle créatif et inventif. Ces courts-métrages seront l'occasion d'aborder avec les enfants différentes thématiques qui leur permettront de développer leurs connaissances, de s'approprier du vocabulaire, d'acquérir les bases d'une culture scientifique et surtout d'aiguiser leur curiosité.

Une participation de 2,50€ sera demandée aux familles pour chaque film.

➤ Projet avec le Sidefage :

Comme chaque année depuis trois ans, les enfants du CP au CM2 bénéficieront d'une intervention du Sidefage pour les sensibiliser à la protection de l'environnement. Ces interventions sont totalement gratuites et financées par le Sidefage.

Cette année, les thématiques abordées seront les suivantes :

- **Les enfants de niveau CP** : le compostage : comprendre que la matière se transforme / repérer les petites bêtes qui agissent dans le compost / comprendre le principe du compostage).
- **Les enfants de niveau CE1** : apprendre à bien trier ses déchets / les bons gestes pour bien trier / acquérir le réflexe de trier / savoir distinguer les différentes matières pour trier correctement.
- **Les enfants de niveau CE2** : la gestion et le traitement des déchets / le devenir des déchets en fonction de leur matière / les filières de traitement des déchets / découvrir les bénéfices du recyclage.
- **Les enfants de niveau CM1** : apprendre à mieux consommer / faire réfléchir sur les modes de consommation / prévention des déchets (apprendre à consommer en évitant de produire des déchets) / développer une attitude responsable autour de la production des déchets / acquérir des gestes de prévention des déchets).
- **Les enfants de niveau CM2** : le compostage : comprendre la transformation de la matière, connaître le cycle de la matière et la notion de biodégradabilité, comprendre le principe du compostage...

Les maîtresses veillent à ce que chaque classe d'âge ait pu être sensibilisée aux différentes thématiques tout au long de sa scolarité en élémentaire.

➤ Noël à l'école :

- Début décembre, l'équipe enseignante organisera des lectures d'albums sur le thème de Noël.

Une classe de grands sera associée à une classe de petits, afin que les enfants d'élémentaire aillent lire des histoires de Noël aux enfants de maternelle. Les lectures seront préparées en amont dans les classes (travail en lecture oralisée / préparation des questions de compréhension à poser à l'auditoire...).

Ces moments-là sont très appréciés des enfants. Cela crée des liens entre petits et grands et permet aux enfants de se rencontrer car ils n'ont pas forcément l'occasion de se voir régulièrement.

- Comme chaque année, les maîtresses organiseront aussi une petite fête de Noël pour tous les enfants de l'école.

- ◆ Les enseignantes ont pour habitude de commencer cette petite fête par un temps de partage de poésies, comptines et chants.
- ◆ Si tout le monde a été bien sage et a bien chanté, le Père-Noël vient ensuite rendre une petite visite aux enfants...

Il apporte des cadeaux à chaque classe.

Ces cadeaux, d'un montant de 50€ par classe, sont totalement financés par le Sou des Ecoles.

- ◆ Un petit goûter est ensuite organisé. Pour des questions pratiques, il y a un goûter côté élémentaire et un goûter côté maternelle. Comme d'habitude, les enseignantes feront appel à l'aide des familles, pour aider à la préparation de cette collation.

- L'école participera au traditionnel marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes d'Archamps.

Les maîtresses confectionneront des bricolages avec leurs élèves.

Les enseignantes volontaires iront les vendre lors du marché de Noël du *dimanche 4 décembre*.

L'argent récolté servira à alimenter les actions financées par la Coopérative des Petites Souris.

➤ Projet piscine : pour les élèves de GS, CE1 et les CE2 et CM1 qui n'ont pas validé le Savoir Nager.

L'activité piscine a commencé dès le début de l'année pour les enfants de GS et CE1, ainsi que pour les enfants de CE2 et de CM1 qui n'avaient pas encore validé leur Savoir Nager.

Les enfants ont bénéficié de 7 séances au Vitam'Parc.

Quant aux enfants de GS et de CP, ils se rendront à la piscine en période 5, le jeudi, du 4 Mai au 6 Juillet, pour 8 séances.

Les enseignantes feront encore une fois appel à la bonne volonté des parents pour les accompagner et les aider lors de cette activité.

La piscine est une activité obligatoire. Les enfants ne peuvent en être dispensés, sauf s'ils présentent un certificat médical contre-indiquant la pratique de cette activité.

Cette activité est très importante. En effet, on se rend compte que de plus en plus de personnes ne savent pas nager et être autonomes dans l'eau et les noyades sont de plus en plus fréquentes. Sur le plan personnel, cela amène vraiment les élèves à se dépasser et à dépasser leurs peurs.

□ Les projets de classe et / ou de cycle :

♦ Projets des classes de maternelle :

Comme à leur habitude, les enseignantes de maternelle travaillent cette année encore par projets. Elles souhaitent concrétiser chacun des thèmes travaillés par une sortie / une animation.

⇒ En ce début d'année, les quatre classes de maternelle ont travaillé sur **la fabrication du pain.**

Elles ont ensuite bénéficié de l'intervention de la compagnie *François Peretti* les lundi 17, mardi 18 et mercredi 19 octobre. Cette animation, d'un coût de **1 145 €**, a été totalement financée par le Sou des Ecoles.

⇒ Les enfants assisteront à un spectacle de Noël intitulé "**La magie de Noël**".

Il sera présenté par la compagnie *Cicadelle*, le lundi 12 décembre au matin, à la salle polyvalente d'Archamps.

Les enfants de CP se joindront aux maternelles pour ce spectacle.

Cette représentation, d'un coût de **400 €**, sera totalement prise en charge par le Sou des Ecoles.

⇒ Les enseignantes souhaitent pouvoir faire venir une exposition sur le thème des **dangers domestiques.**

Cette exposition est mise gratuitement à disposition des écoles par la MAIF.

⇒ Au printemps, les enfants réaliseront un projet **jardinage.**

Un spectacle intitulé « *Pépin dans le jardin* » leur sera alors proposé par la *Compagnie Planète Mômes.*

Cette représentation, d'un coût d'environ **520 €**, sera totalement financée par le Sou des Ecoles.

⇒ Pour terminer l'année, un travail sera mené sur le thème de l'**Afrique.** Il se finalisera par un spectacle : « *Yako et ses amis africains* », interprété par la *Compagnie Aria.*

Cette animation, d'un coût de **460 €**, sera totalement prise en charge par le Sou des Ecoles.

⇒ Les enseignantes organiseront aussi une sortie au **zoo de Servion.**

L'entrée étant gratuite pour les enfants, seules les entrées des accompagnateurs resteront à payer. Il faudra compter 10 CHF par adulte, soit environ 50 CHF par classe.

♦ Projet des classes de CP et CP-CE1 :

M^{mes} KALLAL et GAL ont pour projet de mettre en place **un parcours culturel** pour leurs élèves.

Ce projet est en lien direct avec le nouveau projet d'école et s'intitule « Sur le chemin de l'art... ».

Il répond aux objectifs suivants :

- Offrir aux enfants davantage d'opportunités de découvertes de lieux artistiques.
- Faire découvrir aux enfants différentes formes d'art / de pratiques artistiques.

- Faire prendre conscience aux élèves que les pratiques artistiques sont très riches et très variées (danse / théâtre / musique / sculpture / peinture / architecture / cinéma ...)
- Voyager depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine, en passant par l'Antiquité, le Moyen-Age, les Temps modernes, pour y découvrir toutes les créations artistiques qui ont pu y être produites.
- Aider les élèves à prendre conscience que l'art sert à faire passer des messages.
- Derrière chaque œuvre d'art, il y a du sens, il y a une signification, plus ou moins explicite.
- Initier les élèves à l'art contemporain.
- Permettre aux élèves de rencontrer des artistes contemporains et d'échanger avec eux sur leurs pratiques.
- Aider les élèves à se dire qu'ils sont tous capables de rentrer dans une démarche de création artistique. Chacun d'entre eux a un talent caché qui fera ressortir sa propre sensibilité.
- Permettre aux élèves d'acquérir quelques techniques artistiques.
- Aider les élèves à adopter l'attitude attendue quand on fréquente un lieu culturel (salle de spectacle / espace d'exposition...)
- Aider les élèves à acquérir des références culturelles communes incontournables, appartenant à notre patrimoine.

Ce projet se concrétisera sous différentes formes :

⇒ Un travail sera mené avec **ARTEPPES** (*Espace d'Art Contemporain*, à la MJC des Teppes, à Annecy).

Tout au long de l'année, les enfants iront découvrir 4 expositions / 4 artistes, à l'espace d'art contemporain ARTEPPES.

- Là-bas, ils bénéficieront de 4 visites guidées d'une heure, avec un médiateur culturel.
- Ils auront aussi droit à 4 ateliers de pratique / 4 ateliers de création d'une heure, en relation avec les expositions découvertes, avec un médiateur culturel.
- Tout cela équivaut donc à **4 séances de 2 heures pour chacune des classes.**
- Les dates retenues sont les suivantes : Jeudi 8/12/16, Jeudi 9/02/17, Jeudi 6/04/17, Vendredi 9/06/17.

Le coût de ces animations est de 126€ par classe, soit **252€** pour les deux classes.

Ces visites seront financées grâce à la subvention allouée par le Sou des Ecoles.

⇒ Au printemps, les élèves assisteront à une conférence interactive sur l'histoire de l'art intitulée : « **Les Arts... Toute une histoire - De la Préhistoire à l'art du XX^{ème} siècle.** »

Les enfants participeront à une animation audiovisuelle interactive commentée au micro et projetée sur grand écran par la *Compagnie Planète Mômes*. (*Depuis la Préhistoire et sur tous les continents, les êtres humains dessinent, inventent, imaginent, bâtissent, chantent et dansent. Ce programme est une ballade au fil des grandes périodes historiques, à la rencontre de quelques artistes connus ou méconnus, et à la découverte des secrets de leur Art.*)

Le tarif n'est pas encore arrêté, car il dépend du nombre de classes participantes. En effet, d'autres classes d'élémentaire sont susceptibles de se greffer aussi à cette projection.

⇒ Les enseignantes étudient encore la possibilité d'aller voir un spectacle de danse, de théâtre ou d'opéra à Bonlieu, à Château Rouge ou à Genève. Les maîtresses sont toujours en recherche de quelque chose qui corresponde à leurs attentes...

⇒ Les maîtresses réfléchissent à la possibilité d'aller visiter à nouveau la galerie d'art de Marie-Pierre MAURER, artiste-peintre locale que les enfants connaissent car ils l'ont déjà rencontrée l'an dernier.

⇒ Dans le cadre du renforcement de la liaison GS-CP, un travail en arts plastiques sera mené avec les élèves de GS pour aboutir à une réalisation commune.

♦ Projet de la classe de CE1-CE2 :

- M^{me} AGUESSE souhaite **réaliser un film d'animation en pâte à modeler** avec ses élèves.

Pour ce faire, elle bénéficiera de l'intervention de Simon BUISSON, qui était déjà venu à l'école en 2013, dans la classe de Sophie Chappaz.

- La réalisation d'un film d'animation en pâte à modeler nécessite 15 heures d'intervention :

- ⇒ 3 heures pour la création de l'histoire, l'écriture du scénario, l'explication de la technique du stop motion (ou image par image).
- ⇒ 3 heures pour la création des personnages
- ⇒ 3 heures pour la création des décors
- ⇒ 4,5 heures pour le tournage du film
- ⇒ 1,5 heures pour l'enregistrement des bruitages et le doublage des voix.

Au final, chaque enfant aura son DVD du film.

- Pour alléger le budget, la création de l'histoire sera faite en classe, sans l'intervention de Simon BUISSON.
- Cette activité, d'un coût de **950 €**, sera totalement financée par le Sou des Ecoles.
- Une visite au musée du cinéma d'animation (CITIA), à Annecy, est également envisagée. L'entrée est gratuite, donc il n'y aurait que le transport à financer.

♦ Projet des classes de CE2-CM1 et CM1 :

- M^{mes} CHAPPAZ et CHASSERY réfléchissent à l'organisation d'une sortie à **Lyon**.
A l'heure actuelle, rien n'est encore défini et établi. Les maîtresses sont encore en train d'élaborer leur projet.
Elles souhaiteraient pouvoir mener des activités à la fois historiques et scientifiques.
Elles envisagent de réaliser *une enquête à Fourvière* pour faire connaître aux élèves l'histoire de ce quartier.
La visite du Planétarium de Lyon est aussi à l'étude.

♦ Projet de la classe de CM2 :

M^{me} ATANGANA désire mettre en œuvre un projet de **théâtre et d'expression scénique**.

L'objectif de la maîtresse est de développer les compétences d'expression orale de ses élèves. En effet, ils sont à un âge où parler devant les autres implique la soumission au regard de ses camarades. La maîtresse a remarqué qu'en grandissant, ils deviennent de plus en plus introvertis, voire complexés, lorsqu'il s'agit de parler devant leurs camarades (notamment lors de la récitation des poésies, de la présentation des exposés...).

D'autre part, l'enseignante a noté que lorsqu'elle leur demande de lire des textes, le ton et l'expression ne sont pas forcément retranscrits (ceci est notamment dû à un manque de compréhension de ce qu'ils lisent et au non traitement de l'information donnée par la ponctuation qu'implique l'expressivité d'un texte).

Grâce à ce projet, M^{me} ATANGANA souhaite développer la lecture et la compréhension de textes à travers l'expression orale et physique (implication du corps dans l'interprétation), ce qui aidera aussi les élèves à développer leur confiance en eux.

A l'heure actuelle, la maîtresse n'a toujours pas trouvé d'intervenant lui permettant de mettre en œuvre son projet...

❖ L'équipement de l'école :

➤ L'équipement informatique

Depuis juillet 2013, une réflexion et des discussions ont eu lieu avec les différentes municipalités (l'ancienne et la nouvelle) pour trouver une solution aux nombreux problèmes que posait l'informatique dans l'école. A ce jour, un certain nombre de problèmes ont été résolus et les choses ont évolué très positivement.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour son implication dans l'amélioration de l'équipement informatique de l'école.

Rappel de l'équipement actuel de l'école :

- Les enseignantes disposent d'*une classe mobile avec 15 PC portables*.
Elle est utilisée régulièrement, même si des soucis de connexion et de mises à jour se posent encore régulièrement.
A noter que ce matériel informatique est mis à disposition pour les TAP, notamment lors de l'activité « *Journalisme* ».
 - L'école a récemment bénéficié d'*un don de 20 ordinateurs*. L'équipe enseignante remercie vivement M^r BENBRAHIM pour sa générosité, ainsi que la mairie, le Sou et M^{rs} BENBRAHIM, JEANNET et BACH qui ont contribué à l'achat du matériel et à la mise en place de ces ordinateurs qu'il a fallu rééquiper en disques durs / logiciels...
- L'installation n'est pas encore finalisée. Les PC ne sont pas utilisables pour le moment** car ils ne peuvent pas encore être reliés au réseau. En effet, pour que cela puisse se faire, il faudrait revoir le switch permettant ce raccordement, puisque celui-ci est actuellement utilisé au maximum de ses capacités...
- La mairie se charge de faire les démarches nécessaires pour permettre la finalisation de cette installation.
- Les maîtresses disposent de *6 tablettes Samsung*. Elles sont utilisées régulièrement, mais posent cependant quelques problèmes puisque sur des tablettes Samsung, le choix des applications est bien plus réduit que sur des Ipads... Leur utilisation est donc plus limitée.
 - Les enseignantes ont *3 vidéoprojecteurs* à disposition. Elles interpellent la mairie sur la possibilité d'en acheter d'autres, car par rapport au nombre de classes, le nombre d'appareils à disposition retient nettement les créneaux d'utilisation possibles par maîtresse. La question d'équiper chaque classe d'un vidéoprojecteur directement installé dans la salle est aussi soulevée.

L'école est entrée dans l'ère du numérique. On demande donc aux enseignantes de travailler de plus en plus en appui sur l'informatique. Les demandes des maîtresses concernant l'informatique correspondent à une réelle nécessité pour pouvoir appliquer les programmes qui régissent le fonctionnement de l'école primaire et qui exigent notamment que l'informatique soit mis à contribution pour enseigner les autres matières. En inspection, M^{me} MATERA observe notamment l'utilisation des TUIC (= nouvelles technologies) dans l'enseignement quotidien. L'informatique est donc un de ses critères d'observation et d'évaluation.

L'informatique est un outil de travail pour les enseignants et pour les élèves, et il va le devenir de plus en plus au cours des prochaines années, ce sera un outil incontournable. Il faut donc rendre cet outil accessible aux enfants, d'autant plus que la maîtrise de l'outil informatique est inscrit dans les programmes.

➤ L'équipement autre :

Le problème du changement de photocopieur est une nouvelle fois abordé.

Les maîtresses signalent à nouveau leur grand mécontentement quant au changement de photocopieur. En effet, celui-ci fournit des copies de très mauvaise qualité.

Les enseignantes trouvent très regrettable que ce changement ait été fait sans une concertation préalable sur leurs besoins.

Les enseignantes regrettent aussi vivement que l'ancien photocopieur (qui était encore à disposition à l'école) ait été enlevé à quelques jours de la rentrée. Cela a été très dommageable pour les préparatifs de rentrée.

Les enseignantes interpellent la mairie quant à l'achat d'un second photocopieur, étant donné le nombre croissant d'enfants et d'enseignantes.

❖ Le périscolaire :

Une réunion concernant toutes les problématiques relatives au périscolaire a eu lieu le *mardi 4 octobre dernier*.

Elle avait pour but de répondre à toutes les questions que les parents se posaient concernant la garderie, l'étude, la cantine et les TAP.

Cette réunion sur le thème du périscolaire a été organisée par la mairie, à la demande des enseignantes et des parents-délégués.

En effet, lors d'un précédent conseil d'école, il avait été demandé à la mairie de mettre en place un temps d'échange sur toutes les problématiques relatives au périscolaire à un autre moment qu'en réunion de rentrée, car au fil des années, ces problématiques annexes à l'école en étaient venues à occuper une grande partie de la réunion de rentrée.

Or, une réunion de rentrée a pour objectif principal de présenter ce qu'il se passe dans les classes et dans l'école, avec les maîtresses. Les enseignantes ont trouvé que le fait de scinder cette réunion de rentrée en deux temps tout à fait distincts avait été réellement bénéfique, tant pour les parents que pour les enseignants. En effet, le temps de présentation générale de l'école étant bien moins long, les parents étaient de ce fait bien plus à l'écoute lors des réunions de classe. Ils étaient plus nombreux / plus investis / plus réceptifs.

Cela a aussi permis que les réunions dans les classes se terminent à des heures raisonnables et que chacun n'en ressorte pas totalement vidé et épuisé...

Le fait d'avoir un temps de réunion totalement dédié à ces problématiques permet d'avoir plus le temps de répondre aux questions de chacun / de pouvoir prendre le temps de discuter et de s'attarder sur un thème ou un autre, sans être stressé par le temps qui passe...

L'équipe enseignante souhaite que cette façon de procéder soit reconduite l'année prochaine.

❖ Le projet de nouvelle école :

M^r Olivier SILVESTRE, conseiller municipal, intervient pendant une dizaine de minutes, pour une brève présentation du projet de nouvelle école.

Il annonce que des commissions vont être lancées prochainement pour réfléchir sur ce projet de nouveau bâtiment.

❖ Remarques / Questions des parents :

➤ Thème 1 : Environnement et circulation

1. Les arbustes le long de la clôture de l'école, côté Chemin de chez Pugin, empêchent un cheminement piéton serein et contiennent des fruits oranges pouvant être ingérés par des enfants. Serait-il possible d'envisager une taille ?

◆ La mairie donne son accord, cela sera fait.

2. Avec les logements installés dans les bâtiments de l'ancienne école, des véhicules circulent parfois dans le parc aux heures de forte fréquentation (sorties d'école) : Quelles sont les conditions de circulation dans ce périmètre et serait-il possible de mettre en place des actions préventives, comme poser des panneaux de signalisation et d'information, aussi bien pour les véhicules que pour les piétons ?
 - ◆ Une note de service a été transmise aux habitants leur demandant de libérer le préau aux horaires scolaires. Les habitants se garent ailleurs les jours d'école. Ils veillent aussi à rouler doucement et à respecter les règles de sécurité quand ils savent qu'il y a des enfants à l'école. Le problème de signalisation sera tout de même remonté en mairie.
3. Afin d'éviter que les abords de l'école ne soient sales, il serait utile de mettre des poubelles et/ou des cendriers.
 - ◆ En raison du plan Vigipirate, aucune poubelle ou cendrier ne peut être installé à proximité des écoles.

➤ Thème 2 : TAP et informatique

1. Retour positif des parents sur les activités mises en place. Ils apprécient le maintien de la gratuité du service. Pourquoi avoir fait le choix de faire les inscriptions au trimestre pour les TAP et non à la période ?

Ce qui permettrait aux enfants de découvrir plus d'activités et de ne pas se lasser si l'activité ne leur convient pas.

 - ◆ Ce nouveau mode de fonctionnement permet de voir plus de choses et de les approfondir davantage.
 - ◆ Cette organisation a fait suite au retour des sondages menés en fin d'année dernière, dans lesquels il était ressorti que les enfants changeaient trop souvent d'activités et d'intervenants.
2. Pour faciliter l'accès à l'information des parents qui n'ont pas pu être présents à la réunion de présentation et des parents arrivants en cours d'année, serait-il possible de mettre en ligne le règlement des TAPs et le PV de la réunion de présentation, soit sur le site de l'école, soit sur le site de la mairie ?
 - ◆ La mairie donne son accord, cela sera fait sur le site de la mairie.
3. Equipement informatique : Celui mis en place dernièrement suffit-il ?

Faut-il prévoir un plan de maintenance ou d'extension du parc informatique et/ou l'acquisition de nouveaux logiciels ?
Est-ce que les ordinateurs seront utilisés pour les TAPs pour faire de la robotique par exemple (le robot TIMEO de l'EPFL est peu onéreux et facilement programmable) ?

 - ◆ C'est une idée à retenir.
 - ◆ Mais il risque d'être très difficile de trouver un intervenant TAP compétent en informatique/robotique.

➤ Thème 3 : Classe dans les anciennes écoles

1. La proximité du parc favorise l'éparpillement des enfants quand le portail de la cour est fermé et l'absence de dépose-minute devant le bâtiment ne permet pas de vérifier l'accès effectif des enfants dans l'enceinte de la cour. Afin de favoriser la mise en sécurité des enfants dès leur dépose par les parents, au même titre que ceux qui sont dans le bâtiment principal, est-il possible de porter une attention particulière à la ponctualité de l'ouverture du portail ?
 - ◆ A 8h25, Valérie récupère les enfants de CM2 présents à la garderie et elle les emmène dans leur classe. Elle fait de même à 13h35, après la cantine. Elle dépose les enfants devant la classe. L'équipe enseignante essaie quant à elle d'être au maximum à l'heure. Il n'est pas possible de mettre en place un système d'accompagnement du bâtiment principal aux anciennes écoles, pour les enfants de CM2 qui arriveraient de la maison.
Il en va de la responsabilité des parents de vérifier que leurs enfants passent matériellement bien le portail, sinon les enfants restent sous leur responsabilité...
La dépose du matin pose aussi problème car elle se fait de façon non sécurisée, au pied de l'église.
 - ◆ Un mot de sensibilisation va être transmis aux familles des enfants de CM2 pour les alerter sur cette problématique et **les informer de leur responsabilité.**
2. Par ailleurs, afin que les enfants de CM2 puissent sortir et être à l'abri en cas de mauvais temps et pour que leur enseignante puisse assurer leur accueil dans de bonnes conditions en cas de pluie, est-il possible de mettre en place un préau qui sera de toute façon un abri réutilisable à long terme ?
 - ◆ C'est déjà le cas, le préau est déjà utilisé en cas de pluie.
3. La hauteur du grillage actuel permet un accès facile à la cour des CM2 depuis le trottoir et la route, ce qui fragilise la sécurité des enfants. Cette hauteur ne leur permet pas non plus les jeux de cour avec balles ou ballons.
Est-ce qu'il est possible d'augmenter la hauteur du grillage tel que cela avait visiblement été fait pour le petit jardin côté école maternelle ?
 - ◆ La question a déjà été soulevée et traitée précédemment.

➤ Thème 4 : Organisation

1. Les effectifs de l'école maternelle ont augmenté et l'équipe d'ATSEM a évolué : combien d'agents à temps plein et à temps partiel composent cette équipe ?
L'organisation mise en place convient-elle à l'équipe pédagogique (enseignantes et ATSEM) pour assurer le bien-être des enfants ? Avez-vous pu faire un bilan après 6 semaines de fonctionnement ?
 - ◆ La question a déjà été soulevée et en partie traitée précédemment.
Un bilan est fait entre l'équipe des ATSEM et la mairie avant chaque vacances. Les choses sont donc régulées au fur et à mesure.
Les ATSEM sont à temps plein en classe et elles gèrent aussi les TAP, la garderie, la cantine, et la sieste.
2. Nouvelle école : Est-il prévu de créer des groupes de travail ?
Y- a-t-il un planning prévisionnel du projet ?
 - ◆ La mairie annonce que cela est prévu et que tout va s'organiser dans les prochaines semaines.
Rien n'est encore défini actuellement.

❖ Remerciements :

La Directrice remercie l'ensemble des membres du Conseil d'Ecole pour leur attention tout au long de ce premier conseil d'école.

La séance est levée à 20h50.

Archamps, le 15 Novembre 2016.

Virginie NAGY (parent délégué)

Yannick GAL (directrice)